HEBDO N° SPÉCIAL

PROCÈS VERBAUX

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SAISON 2025 / 2026

DISTRICT DE FOOTBALL
DES DEUX-SÈVRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VENDREDI 19 JUIN 2026

À MAZIERES EN GATINE

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉUNION DU 19 JUIN 2026 À MAZIERES EN GATINE

L'Assemblée Générale du District de Football des Deux-Sèvres s'est tenue le vendredi 19 juin 2026 dans la salle de MAZIERES EN GATINE, sous la Présidence de M. Alain ROUGER.

Assisté de :

Membres du Comité :
Mmes LECOMTE Angélique - SARRAZIN Claire.
MM. BONNET Franck - DECOUT Pascal - GILBERT Francis - GODET Jean-Pierre - GRELLIER Jean-Marie - LAROCHE Pierre - MAGNAN Laurent - MALEN Jérôme - MAZURIE James - NOIRAULT Fabrice - PETIT Jean-Jacques - RAMBAUD Alexandre - ROUGER Alain.
Membre Coopté :
M. BERNARD Benjamin.
Membres du Personnel :
MM. LORIGNE Brice - POINCET Arthur
CTR :
M. GRIMPRET Christophe.
Commission Electorale :
Mme MARTIN Brigitte.
MM. GUIGNARD Daniel - BERTON Jacky - MAUDET Jean Pierre - ROY Jacky - VIOLLET Patrick -
Personnalité présente :
M. Thierry LASSERRE (chef du service Jeunesse et sport).

Excusés

Membres du Comité :
MM. BERTAUD Jean-Luc - Dr CHAMPEIL Alain - GLOMBARD Luigi - LAMARQUE Dominique -
Membres Cooptés :
MM. GAUVIN Francis - OUVRARD Jacques.
Membres du Personnel
Mme ALMEIDO RIBEIRO Judite.
MM. LAVILLE Jean-Marc - MAHAOUDI Hakim - MICHEAU - Anthony POINCET Arthur - POIRAULT Jean-Luc.
CTR :
M. GRIMPRET Christophe.
Personnalités
- Mme DESNOUES Coralie, Présidente du Conseil Départemental.
- M. FAVREAU Gilbert, Sénateur.
- M. MOULLIER Philippe, Sénateur.
- M. FIEVET Jean-Marie, Député.
- M. DELFORGE Claude, Président de la LFA.
- M. CATESSON Nicolas, MAIF.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Clubs libres et futsal présents :

AFP ES - Aigondigné FC - Airvo St Jouin FC - Amailloux CS - Pays Argentonnais FC - Assais Am. S - Augé Azay le Brulé AS - Autize FC - Avenir 79 FC - Beaulieu Breuil ES - Bessines ASPTT - Boismé Clessé ES - Boutonnais FC - Bressuire FC - Brion US - Brûlain Esp. - Buslaurs Thireuil - Celles Verrines ES - Cerizay CO - Champdeniers-Pamplie US - Chanteloup Courlay Chapelle ES -Chauray FC - Cherveux Am.Rur. - Chenay Chey Sepvret US - Chiché FC - Clazay Bocage FC - CLNC Bressuirais - Clussais La Pommeraie ET.S. - Coulonges Thouarsais AMS - Echiré St Gelais AVS - Exireuil Ste Educ.Pop.C. - Exoudun Am. S - Fayenoirterre ES - Fomperron Ménigoute - Gâti Foot - Gâtine Sud FC - Haut Val de Sévre 94 FC - Inter Bocage FC - Irleau Le Vanneau A.S - SC L'Absie Largeasse Moutiers sous Chantemerle - Le Breuil Bernard AS - Le Tallud EV - Les Gâtinaises F.C -Limalonges CG - Louzy ETS - Lutaizien Oiron ES - L'Ouin Pays FC - Maixentais Pays US - Marigny FC - Mellois Pays AS - Moncoutant SA -Néo Créchois Pays FC - Niort Clou Bouchet - Niort Souché S.A - Niort St Florent Chamois - Niort St Liguaire OL - Niort Pexinois US - Niort Portugais A.S - Noirlieu Chambroutet Bres.C.Laiq. - Nueillaubiers FC -Paludeen FC - Pamproux USF - Parthenay Viennay RC - Parthenay Portugais AS - Périgné AS - St Amand sur Sèvre ET. S - St Aubin Le Cloud CA - St Cerbouillé ES - St Jean Missé FC -St Martin les Melle -St Romans Les Melle Ste Educ.Pop. - St Sauveur US - St Varent Pierregeay US - Ste Ouenne Am.s - Terves ES. - Thénezay-Ferrière Peyratte ES. - Thouarsais S.C - Thouars Foot 79 - Thouet FC - Union Sud Deux-Sèvres - Val De Boutonne Foot 79 - Vasléenne US - Venise Verte FC -- Voulmentin St Aubin Du Plain Ent. - Vrère St Leger De Montbrun U.S -
CRENSOA - Echiré Ex-tension Futsal - Kéfilm FC - The Futsal O.C Vouilletais - TYS Futsal - Dragons Niortais Futsal -

Amende Financière pour les clubs absents à l'Assemblée Générale :
Dans sa réunion du 13 septembre 2023, PV n° 01 de la saison 2023/2024, le Comité a fixé les amendes pour absence :

Club absent niveau LFNA ➡ 84 €
Aubinrothais El.S.

Clubs absents 1ère - 2ème et 3ème Division ➡ 73 €
Beauvoir S/Niort CS - Cerizay Portugais AS - Comoriens F.C - Mauzé Rigné SA

Clubs Absents Autres divisions ➡ 63 €
Amical du Sauzéen - Chatillon Pompaire ES. - Genneton Ent. - Granzay F.C - Lezay U.S - Mahorais Bressuire ACS - Montravers FC - ET.S. B Paizay le Tort - Ste Eanne FC - Usseau F.C - Viennay Gâtine F.C

Clubs Futsal ➡ 63 €
Niort Etoile Sportive - Tys Futsal Club

ASSEMBLEE GENERALE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 30.

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT, Alain ROUGER

Le président Alain Rouger ouvre cette assemblée générale par quelques remerciements adressés notamment au maire de la Commune de Mazières, M. Bruno Billerot, à M. Thierry Lasserre (SDJES et représentant le préfet), aux partenaires, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuelle, la Nouvelle République et le Courrier de l'Ouest. Il termine son allocution par l'évocation de nos disparus et demande à l'assemblée un temps d'applaudissements pour leur rendre hommage.

ALLOCUTION DE M. BILLEROT Bruno, Maire de la commune de MAZIERES EN GATINE

M. Billerot commence son allocution en exprimant sa fierté d'accueillir l'assemblée générale du district de football. Il rend un hommage vibrant à l'engagement des bénévoles. L'élu local souligne que le sport amateur est un vecteur de lien social et de transmission de valeurs essentielles pour la jeunesse, justifiant ainsi les investissements matériels constants de la municipalité. Enfin, avec une pointe d'humour, il demande plus de réciprocité dans les partenariats financiers tout en invitant les instances à organiser de futures compétitions départementales sur ses infrastructures de qualité.

ALLOCUTION DE M. Thierry LASSERRE Jeunesse et Sports

M. Thierry Lasserre rend hommage à la vitalité du sport local tout en soulignant comme le maire de Mazière, son rôle de moteur du lien social. Il salue également l'engagement des bénévoles et les performances des clubs, tout en rappelant l'importance cruciale de l'éthique sportive et de la protection des arbitres. Au-delà des résultats, l'accent est mis sur la lutte contre toutes les formes de violence et la responsabilité collective face aux défis climatiques actuels, comme la gestion des fortes chaleurs. Il termine ses propos par une citation d'Albert Camus : « Tout ce que je sais avec le plus de certitude sur la morale et les obligations des hommes, c'est au football que je le dois. »

ALLOCUTION DE M. Clément SERTILLANGES, Président du club de SUD GATINE F.C

M. Clément Sertillanges dresse le bilan de la saison pour le FC Sud Gâtine, un club rural qui puise sa force dans le regroupement de onze communes et une gestion humaine solidaire. Malgré des difficultés pour certaines équipes, notamment dans l'effectif, le club célèbre un parcours historique en Coupe Saboureau puisqu'il a atteint pour la première fois de son histoire les demi-finales de cette coupe, s'inclinant face à une équipe de Magné (félicitée pour son parcours) ainsi qu'un maintien en championnat régional. L'organisation s'appuie sur une répartition stratégique des infrastructures entre plusieurs sites afin de pérenniser la pratique du football à tous les niveaux. Pour assurer son avenir, le club mise désormais sur une forme de professionnalisation de son école de foot à travers le recrutement de personnel qualifié. Cette stratégie vise à transformer leur structure en une organisation plus rigoureuse et attractive pour les jeunes licenciés et leurs familles.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES

- Ordinaire du 20 Juin 2025 à St Marsault
- Financière du 28 Novembre 2025 à ST Maixent

Paru dans le Journal Electronique spécial P.V des AG du 13 Novembre 2025

Aucune observation n'étant faite par l'Assemblée, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

PRESENTATION DES VOEUX

Vœu N°1 : Permettre à une équipe de D5 de programmer automatiquement dès l'engagement de l'équipe ses matchs le vendredi soir à domicile

Vœu n°2 : Raccourcir le délai de demande de modification, lieu et horaire, via Footclubs pour les jeunes et le niveau D5.

Ces deux vœux ayant été formulés par le club de Gati Foot, un représentant du club est sollicité pour les commenter et les expliciter.

Intervention pour le vœu n° 1 de M. Francis Gilbert : il rappelle quelques contraintes réglementaires, notamment l'obligation d'utiliser un éclairage homologué pour toute programmation nocturne officielle. Il souligne également une inquiétude quant à l'équité sportive, car ce créneau permettrait potentiellement à certains licenciés de participer à deux matchs par week-end.

Intervention pour le vœu N°2 de M. Fabrice Noirault : il notifie que le délai réglementaire est de 7 jours et ce pour des contraintes logistiques et temporelles liées par exemple à la désignation des arbitres. Ce vœu est difficilement adoptable en sa forme selon lui et ce par manque de précision sur la temporalité souhaitée. Il serait certainement souhaitable de se rapprocher des commissions compétentes en la matière afin de définir un cadre temporel rigoureux.

Présentation des vœux districts :

Vœu commission jeune présenté par son président, M. Alexandre Rambaud.

Toute absence à une finale de coupe ou de challenge entraînera une amende de 200 €. En outre, dès la saison suivante, le club concerné ne pourra engager aucune équipe dans les coupes et challenges organisés par la commission départementale des jeunes.

M. Alexandre Rambaud souhaite instaurer cette nouvelle règle pour faire face à une tendance croissante des équipes à privilégier les tournois au détriment des compétitions officielles. L'objectif profond de cette réforme n'est pas la sanction financière, mais plutôt la préservation d'une organisation fluide et la promotion d'un esprit de fair-play collectif.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vœu district présenté par M. Francis Gilbert : Cf. Power Point (JE N'AI RIEN COMPRIS, donc je ne suis pas capable de dire si le résumé de l'IA est juste !!!!) M. Francis Gilbert explique que ce vœu vise à rectifier une anomalie de présentation lors des tirages au sort de compétitions sportives. Il précise que le règlement sera désormais ajusté et fidèle à celui de la ligue pour favoriser l'équité en accordant un avantage de réception aux clubs ayant évolué à l'extérieur lors du tour précédent. Plus précisément, toute équipe ayant bénéficié d'une exemption de match sera désormais traitée administrativement comme si elle avait déjà joué à domicile. Cette réforme structurelle a pour but d'offrir une chance supplémentaire aux clubs visiteurs lorsqu'ils sont confrontés à des adversaires qui n'ont pas eu à se déplacer.

A 20.16 : Intervention de la commission électorale pour une mise en place des votes à l'aide du support remis en amont à cet effet, puis ramassage des bulletins. Approbation du rapport moral de toutes les commissions avec un vote à main levée : Approbation à l'unanimité.

INTERVENTION DES COMMISSIONS

1) **Commission des finances** : M. Benjamin Bernard annonce l'introduction d'un nouveau règlement financier pour les clubs de football départementaux, effectif dès juillet 2026. L'objectif principal de cette réforme est de garantir une équité de traitement et une transparence totale dans toutes les transactions entre le district et les associations. Par ailleurs, les dirigeants ont décidé de geler les tarifs d'engagement pour la majorité des compétitions afin de ne pas alourdir les charges budgétaires des clubs. Seules les inscriptions aux tournois de futsal subiront une légère hausse pour s'aligner sur les prix des autres catégories. Cette initiative témoigne d'une volonté de soutenir la stabilité économique des structures locales tout en harmonisant les pratiques administratives.

2) **Commission arbitrage** : M. Franck Bonnet exprime une vive inquiétude concernant le vieillissement des effectifs d'arbitrage et la nécessité de diversifier le profil des recrues pour assurer l'avenir du football amateur. Bien que les clubs forment de nombreux jeunes, il souligne un manque crucial d'arbitres plus matures capables d'encadrer les championnats seniors, créant ainsi un déséquilibre démographique risqué à long terme. Pour remédier à cette situation, il encourage vivement la reconversion des joueurs en fin de carrière, valorisant l'arbitrage comme une prolongation passionnante de leur parcours sportif. Il faut donc que les clubs prennent conscience de cette problématique et se tournent vers un recrutement stratégique et intergénérationnel afin de garantir la pérennité et la qualité de l'encadrement pour toutes les catégories de compétitions.

3) **Commission de discipline** : M. Jérôme Malen souhaite profiter de cette assemblée pour rappeler plusieurs points du règlement qui semblent toujours mal intégrés ou ignorés ce qui alourdit inutilement le travail de la commission de discipline. Il souligne donc l'importance du respect des procédures, exigeant des justificatifs officiels pour toute absence aux auditions et encourageant les joueurs exclus à rédiger leurs propres rapports d'incidents et ce afin de garantir une instruction équitable. Il clarifie également les obligations concernant la présence des délégués officiels et rappelle que les arbitres bénévoles détiennent la même autorité que les professionnels. Une attention particulière doit également être portée à l'exactitude des feuilles de match, dont la signature est obligatoire sous peine de sanctions sportives ou financières. Enfin, il insiste sur la nécessité d'utiliser les canaux de communication appropriés pour les litiges et rappelle que toute contestation de décision doit suivre la voie formelle de l'appel réglementaire.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

4) **Commission féminisation** : M. Francis Gauvin détaille les nouvelles directives et mesures d'accompagnement destinées à structurer le football féminin amateur. Les clubs sont informés d'une nouvelle hiérarchie comprenant trois niveaux d'écoles de foot, avec des effectifs spécifiques allant des catégories U6 à U15. Pour encourager cette transition, des incitations réglementaires sont proposées, notamment des autorisations pour des joueurs mutés supplémentaires et une priorité sur les dossiers de subvention. Le soutien financier est également central, avec des dotations en matériel via la plateforme Nike et un engagement budgétaire majeur de la fédération pour les années à venir. Enfin, il souligne l'importance des formations pour l'encadrement technique afin de garantir un accueil de qualité. Une réunion de suivi prévue le 14 septembre 2026 permettra d'approfondir ces modalités pour les clubs déjà engagés dans la pratique féminine.

5) **Commission Projets de la réforme des championnats seniors masculins :** M. Francis Gilbert détaille une initiative stratégique du district visant à freiner le déclin des effectifs dans les catégories seniors masculines de football. Face à la diminution constante du nombre d'équipes en division D5 depuis dix ans, un groupe de travail composé de représentants de clubs a été formé pour anticiper une crise structurelle majeure. L'objectif central est de préserver une organisation pyramidale solide du championnat, évitant ainsi que la base ne devienne plus étroite que les niveaux supérieurs. Les instances dirigeantes prévoient de consulter les clubs lors de réunions décentralisées durant la saison à venir afin d'affiner des solutions concrètes. Ce projet de réforme, qui sera finalisé dans un an, cherche à garantir la pérennité des compétitions départementales malgré la baisse du nombre de licenciés jeunes et adultes.

6) **Dotations** : M. Pascal Decout M. Pascal Decout annonce deux initiatives financières majeures destinées à soutenir les clubs de football locaux. La première provient d'un partenariat d'envergure entre la fédération et Nike, permettant d'octroyer une aide de 500 euros à chaque structure dès septembre prochain. Cette mesure témoigne d'une volonté concrète de faire ruisseler les revenus du sport professionnel vers les acteurs amateurs. Parallèlement, le district a décidé de revaloriser son propre dispositif d'aide, faisant passer sa participation aux projets des clubs de 50 % à 70 %. Cette augmentation porte le plafond de la subvention à 700 euros, un ajustement qui s'appliquera rétroactivement aux dossiers déjà soumis. Les responsables encouragent vivement les clubs à poursuivre leurs investissements tout au long de la saison à venir pour bénéficier de ces fonds.

Intervention de M. Florent Celerau, administrateur de la caisse régionale du Crédit Agricole et président de la Caisse Locale de Mazières- en-Gâtine : M. Florent Celerau dépeint la banque non pas comme un simple financeur, mais comme un partenaire de proximité profondément investi dans le maillage social et territorial à travers le sport amateur. Son propos met en lumière des actions concrètes allant du soutien au football féminin et au e-sport jusqu'au financement de projets individuels, comme l'octroi d'une bourse pour une formation à l'étranger. En insistant sur des valeurs de transmission et d'engagement collectif, cette intervention vise à réaffirmer la solidarité de l'institution bancaire envers les bénévoles et les clubs qui animent les communes locales.

Questions dans la salle :
Un dirigeant du club Lutaizien-Oiron souhaite mettre en lumière les difficultés techniques rencontrées par les dirigeants de clubs lors du dépôt de réserves d'avant-match via les tablettes numériques. A ce sujet, il regrette l'ancien livret papier qui guidait les capitaines, soulignant que le système actuel complique la formulation de réserves recevables.
Réponse de M. Francis Gilbert : Il confirme qu'une grande majorité des réserves est aujourd'hui rejetée car elles manquent de précisions et de motivations claires. Pour remédier à ce taux élevé, il propose d'aborder ce point lors des prochaines réunions décentralisées, l'objectif étant de mieux accompagner les clubs de façon à garantir la validité des réserves posées.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ALLOCUTION DU PRESIDENT, Alain ROUGER

Allocution de M. Alain Rouger : Par ce discours, M. Alain Rouger marque la clôture de la saison au sein du district de football des Deux-Sèvres en exprimant une profonde gratitude envers les bénévoles, les élus et les partenaires. Il adresse un bilan positif de l'année écoulée tout en annonçant des nouveautés structurelles, telles que la création d'un poste de conseiller territorial dédié à l'accompagnement administratif des clubs. Il souhaite mettre l'accent sur le développement du football féminin, du futsal et la formation des jeunes, tout en réaffirmant le rôle crucial des arbitres pour la tenue des compétitions. Un accent particulier sera mis sur la discipline et le respect, avec une volonté affichée de sanctionner sévèrement les écarts de conduite sur le terrain. Enfin, il souligne la bonne santé du football local et encourage l'ensemble des acteurs à se ressourcer avant de partager de nouvelles aventures footballistiques à la rentrée.



Le Président Alain ROUGER lève la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h30.

Le Secrétaire Général

Pascal DECOUT

Le Président du District

Alain ROUGER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026

À THORIGNÉ

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2026 À THORIGNÉ

L'Assemblée Générale Financière du District de Football des Deux-Sèvres s'est tenue le vendredi 13 novembre 2026 dans la Salle des fêtes de THORIGNE, sous la Présidence de M. ROUGER Alain.

Assisté de :

Membres du Comité : Mmes LECOMTE Angélique
MM. BERTAUD Jean Luc - BONNET Franck - DECOUT Pascal - GILBERT Francis - GODET Jean-Pierre - GRELLIER Jean Marie - LAMARQUE Dominique - LAROCHE Pierre - MALEN Jérôme - MAZURIE James - NOIRAULT Fabrice - RAMBAUD Alexandre -
Membres Cooptés **:** MM. BERNARD Benjamin - GAUVIN Francis
Membre du Comité d'Honneur : M. GUIGNARD Daniel
Membres du Personnel : MM. DUCOULOMBIER Thimothé (Alternant) - LORIGNE Brice (Alternant) - MICHEAU Anthony - POIRAULT Jean Luc
CTR : M. GRIMPRET Christophe
Commission électorale : Mme MARTIN Brigitte
MM. BERTON Jacky - VIOLLET Patrick
Personnalités présentes :
- Monsieur AUDE Laurent, Maire d'AIGONDIGNE.
- Madame PELONIER MAGIMEL Martine, Présidente Départementale de la Ligue contre le Cancer.
- Monsieur PELLET Jean-Philippe, Chargé des relations publiques, Crédit Mutuel.

Excusés :

Membres du Comité :
MM. GLOMBARD Luigi - ZACCHEO Emmanuel - PETIT Jean Jacques - SARRAZIN Claire
Membres Cooptés :
MM. CHAMPEIL Alain - MAUDET Jean Pierre - OUVRARD Jacques - ROY Jacky -
Membres du Comité d'Honneur : MM. CHATELLIER Mickaël -- PORCHER Michel - SENARD Claude -
Chargé de Mission : M. SABOURAULT André
Membres du Personnel : Mme ALMEIDO RIBEIRO Judite
MM. GERBEAU Corentin - LAVILLE Jean Marc - POINCET Arthur
Personnalités :

- Monsieur ROUSSET Alain, Président de Région Nouvelle Aquitaine
- Monsieur DUBEE Emmanuelle, Préfet des Deux-Sèvres,
- Madame BATHO Delphine, Députée,
- Madame MISSIOUX Marie-Pierre, Sénatrice des Deux-Sèvres,
- Monsieur MICHELET Fabrice, Président Communauté Communes du Mellois en Poitou,
- Madame DESNOUES Coralie, Présidente du Conseil Départemental,
- Madame PELAUD Catherine, Conseillère Départementale du canton,
- Monsieur LEGERON Philippe, Chargé Communication Crédit Agricole,
- Monsieur DELFORGE Claude, Président LFA,
- Monsieur GRENET François, Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine,
- Mme AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, membre Ligue Football Nouvelle Aquitaine,
- Monsieur HENRI Patrick, Président du CDOS (représenté).
- Monsieur GINGREAU François, Conseiller Départemental en charge du sport,
- Monsieur LASSERRE Thierry, Inspecteur Jeunesse et Sports Chef du SDJES,

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Clubs libres présents ou représentés :

AIFFRES-FORS-PRAHECQ ES - AIGONDIGNE FC (Mougon) - AIRVO ST JOUIN FC - BESSINES ASPTT - AUBINRORTHAIS ELS - AUGE AZAY LE BRULE AS - AUTIZE FC (Av Autize-Ardin Es-St Maix. Beugne) - AVENIR 79 FC - BEAULIEU BREUIL ES - BEAUVOIR S/NIORT CS - BOISME CLESSE ES - BOUTONNAIS FC (Chef-Boutonne) - BRESSUIRE FC - BRULAIN ES - BUSLAURS THIREUIL - CELLES VERRINES ES - CERIZAY CO - CERIZAY AS PORTUGAIS - CHAMPDENIERS PAMPLIE US - CHATILLON POMPAIRE FC - CHAURAY FC - CHENAY CHEY SEPVRET US - CHERVEUX AR - CHICHE FC - CLAZAY BOCAGE FC - CLUSSAIS LA POMMERAIE ES - ECHIRE ST GELAIS AS - EXIREUIL STE EDUC POP. C - EXOUDUN AS - FC3C (Courlay-Chanteloup-Chapelle) - GATIFOOT - GRANZAY F.C - HAUT VAL DE SEVRE 94 FC - INTERBOCAGE FC (Combrand) - L'ABSIE LARGEASSE MOUTIERS SC - LE TALLUD EV - LIMALONGES COQS GAULOIS - LOUZY ES - LUTAIZIEN-OIRON ES - MARIGNY FC - NIORT CLOU BOUCHET US - NIORT ST LIGUAIRE OL - NIORT US PEXINOISE - PAIZAY LE TORT ESB - PALUDEEN FC - PAMPROUX US FRATERNELLE - PARTHENAY AS PORTUGAIS - PARTHENAY VIENNAY RC - PAYS ARGENTONNAIS FC - PAYS DE L'OUIN FC - PAYS MELLOIS AS - PAYS NEO-CRECHOIS FC - PERIGNE AS - RACING CLUB BOCAGE - SUD GATINE FC (MAZIERES) - ST AMAND S/ SEVRE ES - ST AUBIN LE CLOUD CA - ST JEAN MISSE FC - ST MARTIN LES MELLE AS - ST SAUVEUR US. - ST VARENT PIERREGEAY US - STE EANNE FC - STE OUENNE AM.S - TERVES ES - THOUARS FOOT 79 - S.C THOUARSAIS - UNION ST FLORENT CHAMOIS - UNION SUD DEUX-SEVRES - VAL DE BOUTONNE FOOT 79 (Brioux) - VASLEENNE US - VENISE VERTE FC - VIENNAY GÂTINE FC - VOUILLE STADE - VRERE ST LEGER DE MONTBRUN US -

Clubs Futsal :
DRAGONS NIORTAIS FUTSAL - ECHIRE EX-TENSION FUTSAL - KEFILM FS (Niort) - THE FUTSAL VOUILLETAIS OC -

Amende Financière pour les clubs absents à l'Assemblée Générale :
Dans sa réunion du 28 décembre 2022, PV n° 01 de la saison 2022/2023, le Comité a fixé les amendes pour absence :

Clubs absents Régional ➡ 84 €
MONCOUTANT SA - NUEILLAUBIERS FC

Clubs absents 1ère - 2ème et 3ème Division ➡ 73 €
AMAILLOUX CS - COMORIENS FC (Bressuire) - COULONGES THOUARSAIS AMS - LEZAY US - MAHORAIS BRESSUIRE ACS - MAUZE RIGNE SA - NIORT SOUCHEEN SA - PAYS MAIXENTAIS US - PAYS THENEZEEN ES - ST CERBOUILLE ES - VOULMENTIN ST AUBIN DU PLAIN

Clubs Absents Autres divisions ➡ 63 €
ASSAIS AS - GENNETON ENT. - IRLEAU LE VANNEAU A.S - LE BREUIL BERNARD AS - NIORT PORTUGAIS A.S - SAUZEEN US AM - ST ROMANS LES MELLE STE EDUC POP - ST VINCENT MAISONNAY FONTIVILLIE Ent. - THOUET FC (St Loup Louin) - USSEAU 79 FC

Clubs Futsal ➡ 63 €
CRENSOA - FUTSAL RVO - NIORT ETOILE SPORTIVE - TYS FUTSAL CLUB (Azay le Brûlé)

ASSEMBLEE GENERALE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 30.

M. Arnaud DELAGRAVE est animateur de l'Assemblée Générale Financière et de la cérémonie des remises des récompenses qui suivra.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE PAR LE PRESIDENT M. ALAIN ROUGER

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions qui se sont excusés,

Mesdames et Messieurs les représentants de nos précieux partenaires,
le CREDIT AGRICOLE,
le CREDIT MUTUEL, M. GRELLIER Dominique Admnistrateur de la caisse Chauray Échiré,
la LIGUE CONTRE LE CANCER présents ce soir et à tous les autres partenaires excusés.

Monsieur le Maire de THORIGNÉ qui nous accueille dans cette très belle salle,
Monsieur le Président du club d'AIGONDIGNÉ,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des clubs de football du département,
Mesdames et Messieurs, chers membres du district de football des Deux-Sèvres,
C'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour notre assemblée générale financière. Nous sommes réunis ici non seulement pour examiner nos comptes, mais aussi pour célébrer le travail acharné et la passion qui animent notre communauté footballistique.

Merci à tous pour votre présence et votre engagement. Je vous souhaite une excellente assemblée générale !

Sans plus attendre je déclare l'assemblée générale financière 2026 ouverte.

PRESENTATION ACCOMPAGNEMENT AUX CLUBS

Proposition des montants versés aux clubs

Nombres de clubs avec nombre d'engagements d'équipes par clubs	Montants accordés par club	Montant total
13 clubs (20 à 32 équipes)	850€	11 050€
33 clubs (10 à 19 équipes)	400€	13 200€
64 clubs (1 à 9 équipes)	250€	16 000€
TOTAL = 110 clubs		40 250€

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

ALLOCUTION DE M. LAURENT AUDE, MAIRE D'AIGONDIGNE

Présentation de la commune par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente la commune d'Aigondigné, créée le 1er janvier 2019 à la suite de la fusion des communes de Mougon-Thorigné, d'Aigonnay et de Sainte-Blandine.
La commune compte près de 4 800 habitants, dont 20 % ont moins de 40 ans. Elle dispose d'un tissu associatif particulièrement dynamique, avec 68 associations qui participent activement à la vie locale.
Parmi elles, le football occupe une place importante. Le club du FC AIGONDIGNÉ poursuit notamment son développement, avec la mise en place progressive de structures destinées à accueillir et accompagner les jeunes joueurs, notamment à travers son école de football.
À ce titre, la municipalité souhaite poursuivre son accompagnement du club, avec une attention particulière portée à l'amélioration de ses infrastructures, notamment en matière d'entretien et d'irrigation des installations sportives.
Pour conclure, Monsieur le Maire remercie chaleureusement l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale, et tout particulièrement les dirigeants des clubs venus du nord du département, qui ont effectué un long déplacement pour être présents.

PRÉSENTATION DU CLUB DU F.C AIGONDIGNE PAR M. JONATHAN BOUFFARD

Le club est présenté par M. Jonathan BOUFFARD, membre dirigeant, qui remplace son président, M. Brice GARCONNET, absent et excusé.
Le club compte près de 80 licenciés. Deux équipes seniors participent aux championnats départementaux de 4ème et 5ème division.
L'ouverture d'une école de football permet désormais d'accueillir les plus jeunes. Le club souhaite poursuivre et développer cette initiative afin de renforcer cette activité.
Afin de récolter des fonds et de contribuer au financement de ses activités, le club organise différentes manifestations, notamment des lotos et des vide-greniers.
Pour terminer, M. Jonathan BOUFFARD remercie l'ensemble des dirigeants des clubs du département pour leur présence.

ALLOCUTION DE M. ALAIN ROUGER
PRESIDENT DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement envers le football dans notre district. Votre dévouement, que ce soit en tant qu'arbitres, joueurs, entraîneurs, bénévoles ou supporters, est ce qui fait la force de notre réseau. Ensemble, nous avons surmonté des défis et réalisé de belles choses au cours de la saison écoulée.

Je suis convaincu que, grâce à notre collaboration et à notre passion commune pour le football, nous pouvons continuer à développer notre sport et à offrir des opportunités à tous nos licenciés. N'oublions pas que chaque euro investi est un pas de plus vers l'épanouissement de nos équipes et de nos jeunes joueurs.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Aujourd'hui, nous allons passer en revue notre situation financière. Cela nous permet de mieux comprendre où nous en sommes et comment nous pouvons continuer à soutenir nos clubs et nos jeunes talents. La transparence et la bonne gestion de nos ressources sont essentielles pour garantir un avenir prospère à notre district.

La bonne santé d'un district de football repose sur plusieurs piliers : ses licenciés, ses dirigeants, ses éducateurs et ses arbitres. Un bon signe de cette vitalité est l'état de nos finances. C'est pourquoi, aujourd'hui, cette assemblée générale financière à été l'occasion de faire un point sur notre situation comptable et de nous projeter vers l'année à venir.

Tout ce travail de trésorerie a pu être réalisé grâce à l'engagement de nos trésoriers. Souvent dans l'ombre, je souhaite les mettre en lumière et je tiens à remercier chaleureusement Jean-Marie Grellier, Pascal Decout, Benjamin Bernard et surtout Jean-Luc Poirault, notre employé administratif. Chacune de ces personnes a contribué à l'élaboration de notre budget.

Cette photographie de notre situation financière, vous le constaterez, témoigne des efforts importants que nous avons collectivement réalisés pour préserver une trésorerie saine et positive. Et nous avons souhaité que les bénéfices de cette gestion rigoureuse puissent profiter directement à l'ensemble de nos clubs deux-sévriens.

C'est dans cet esprit que le comité directeur du District a décidé de mettre en place, à titre exceptionnel et uniquement pour cette saison, une aide financière destinée à accompagner les clubs dans leurs déplacements et à alléger ainsi leurs frais de carburant liés aux rencontres sportives.

Notre volonté a été de proposer un dispositif le plus équitable et le plus inclusif possible, en permettant à tous les clubs d'en bénéficier, qu'ils soient engagés dans des compétitions masculines ou féminines, sur herbe ou en salle, et qu'ils participent aux championnats ou aux différentes coupes organisés par notre District.

Le montant de cette aide sera compris entre 250 € et 850 € par club. Sa répartition sera établie en fonction du nombre d'équipes engagées dans nos compétitions, selon le barème suivant :

- De 2 à 9 équipes engagées : **250 €**
- De 10 à 19 équipes engagées : **400 €**
- Plus de 19 équipes engagées : **850 €**

Les sommes attribuées seront directement créditées sur votre compte Footclubs.

Enfin, je vous invite, à l'issue de cette assemblée, à venir retirer votre enveloppe individuelle, dans laquelle vous trouverez le montant de l'aide accordée à votre club.

À travers cette initiative, nous souhaitons avant tout apporter un soutien concret à nos clubs, reconnaître leur engagement au quotidien et contribuer, à notre niveau, à faciliter la pratique du football sur l'ensemble de notre territoire.

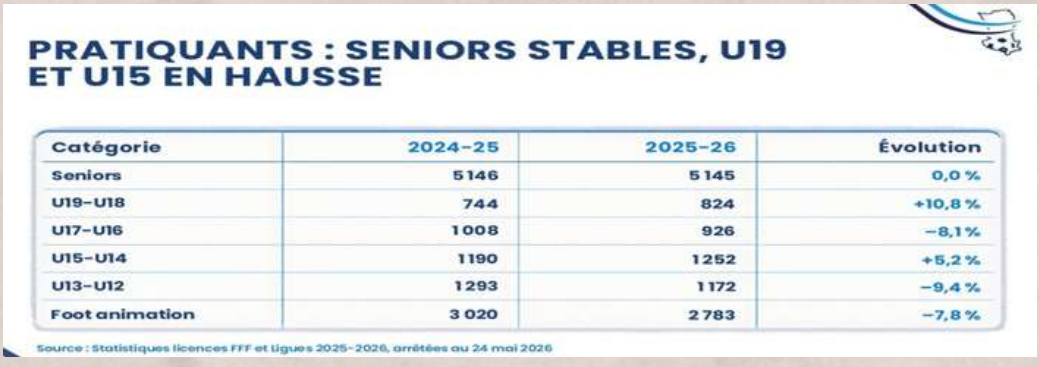
Avant de reprendre la parole pour conclure cette assemblée, je vais laisser nos trésoriers vous présenter les comptes et les commenter.

Je vous invite donc à participer activement aux discussions qui suivront, à poser vos questions et à partager vos idées. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir radieux pour le football dans les Deux-Sèvres.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

PRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DE NOS LICENCIÉS PAR M. PASCAL DECOUT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le secrétaire général du District présente un exposé consacré à l'évolution du nombre de licenciés dans les différentes catégories.
À l'aide d'un diaporama, il détaille les évolutions constatées et propose une comparaison entre la saison en cours et la saison précédente (N-1)



PRATIQUANTS : SENIORS STABLES, U19 ET U15 EN HAUSSE

Catégorie	2024-25	2025-26	Évolution
Seniors	5 146	5 145	0,0 %
U19-U18	744	824	+10,8 %
U17-U16	1 008	926	-8,1 %
U15-U14	1 190	1 252	+5,2 %
U13-U12	1 293	1 172	-9,4 %
Foot animation	3 020	2 783	-7,8 %

Source : Statistiques licences FFF et ligues 2025-2026, arrêtées au 24 mai 2026

Cette présentation met notamment en évidence une nette progression des nouvelles pratiques, comme le montre le tableau ci-dessous :



En comparaison avec les plus grands districts de la LFNA, le district des Deux-Sèvres se situe en 3ème position sur 10 représentant la LFNA.



COMPARATIF AVEC LES PLUS GRANDS DISTRICTS DE LA LFNA

Total licences	2024-25	2025-26	Évolution
Gironde	48 525	47 135	-2,9 %
Pyrénées-Atlantiques	21 649	21 024	-2,9 %
Deux-Sèvres	18 122	18 114	0,044 %
Charente-Maritime	17 701	17 574	-0,7 %
Vienne	17 919	17 403	-2,9 %
LFNA (total)	201 837	199 238	-1,3 %
FFF (total)	2 318 704	2 180 223	-6,0 %

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Avant de passer la parole à nos financiers, Alain ROUGER remercie l'ensemble des sponsors et des organismes qui aident financièrement le District.

La présentation des comptes du District a été effectuée par projection du compte de résultat et du bilan arrêté au 30/06/2026 avec une analyse des principales opérations financières intervenues sur la saison 2025/2026.

Le District de Football des Deux-Sèvres compte 18 119 licences, contre 18 273 l'année passée, soit une stagnation des effectifs.

Les dépenses (total des charges) s'élèvent à 590 K€ contre un montant évalué à 507 K€ pour la saison passée, soit une progression de 16.37 % due en partie aux charges des finales des Coupes Nationales Futsal du 16 mai 2026, la mise en place du challenge fair-play et des provisions pour venir en aide aux clubs. Ces dépenses sont compensées par les recettes des Coupes Nationales Futsal, diverses aides de la Fédération et un partenariat en augmentation sensible.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits de l'exercice sont de 613 105 € contre 535 581 € l'exercice précédent.

Ceux-ci se ventilent :

- 47 % en subventions, soit 287 K €, contre 225 K€ en 2025 (augmentations liées aides fédérales et sponsoring pour la coupe des Deux Sèvres Super U ...);
- 51 % provenant des clubs, soit 315 K €, contre 293 K€ l'an dernier;

Le District 79 tient à remercier ces financeurs qui, sur cette saison, ont été très reconnaissant du travail accompli par le maintien de ces subventions, nous permettant l'équilibre de nos comptes.
Au niveau des produits perçus des clubs, une légère augmentation :
315 K€ contre293 K€, soit une variation de 22 K€, compte tenu essentiellement : Des recettes disciplinaires = + 29 K€
Cotisations et amendes diverses = - 6 K€
Recettes coupes = - 2 K€ (report finale en raison de la canicule)
Les recettes subventions sponsoring sont en forte augmentation = + 62 K€
Aide fédérale pour les nouveaux salariés = +21 K€
Prise en charge par la FFF de frais pour les finales des Coupes Nationales Futsal = 25 K€
Sponsoring et subvention Coupes Nationales Futsal = 15 K€
Sponsoring Coupe des Deux-Sèvres Super U = 8 K€

Les charges s'établissent à 590 233€, contre 507 761€ l'exercice précédent. Soit une évolution de 80 K€.

L'analyse des variations des charges est essentiellement la suivante :
Provisions pour venir en aide aux clubs = 56 K€
Frais et charges Coupes Nationales Futsal = 25 K€
Les frais de personnel représentant environ 48 % du budget.

Pour information, le montant globalde ces frais généraux, qui était prévuà 486 K€ s'élèvent au réel à 507 K€; soit un budget supérieur par rapport aux prévisions.

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Le temps décompté des bénévoles :

À travers le suivi des frais de déplacements, il est constaté une annotation de temps passé par les bénévoles d'un total de 11 128 heures, contre 10 460 heures la saison 2025.
L'implication des bénévoles reste toujours aussi forte.
Le bénévolat reste un poids incontournable dans le fonctionnement du District, et ceci pour assurer une bonne marche dans son fonctionnement.
Compte tenu de ces effets, il en résulte un excédent sur cet exercice arrêté au 30/06/2026 de 22 872 €.

LE BILAN

Le bilan actif et passif au 30/06/2026 est présenté.

Celui-ci représente un total de 509 772 €, contre 410 166 € l'an passé. Au 30/06/2026, la situation financière est très saine.
Les fonds propres du District des Deux-Sèvres s'élèvent à 193 228 € et représentent 32 % sur un budget de 613 K€.
Le fonds de roulement (réserves, complété des indemnités de fin de carrière provisionnées) s'élève à 264 012 € contre 241 140 € au 30/06/2025.
Il faut noter que ces provisions pour indemnités de fin de carrière sont nécessaires et la date de départ en retraite d'un salarié approche.

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2026

CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	REEL 30/06/2025	RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	REEL 30/06/2025
ACHATS CPTES 60	124 811	60 639	VENTES / produits	22 555	24 296
ACHATS CPTES 61	21 856	27 287	RECETTES (lic, rembt...)	42 667	43 218
ACHATS CPTES 62	151 146	150 160	CLUBS Amendes forfaits abs AG ...	24 542	29 385
IMPOTS ET TAXES	9 899	9 894	AMENDES (discipline)	133 230	104 671
SALAIRES PERSONNEL	208 488	**204 028**	ENGAGEMENTS (champ+coupes)	80 037	77 031
CHARGES SOCIALES	72 168	**53 933**	RECETTES (coupes)	12 596	*14 325*
DOTATION AMORT. PROVISIONS	0	0	SUBVENTION PARTENARIAT	287 045	**225 361**
			reprise prov. /transfert. de charges	4 911	884
CHARGES FINANCIERES	1 865	1 793	INTERETS BANCAIRES	5 127	*4 213*
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	27	PRODUITS EXCEPTIONNELS	396	197
RESULTAT	22 872	15 820			
TOTAUX	**613 105**	**523 581**	**TOTAUX**	**613 105**	**523 581**

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

BILAN AU 30/06/2026

ACTIF			PASSIF		
RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	REEL 30/06/2025	RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	REEL 30/06/2025
ACTIF IMMOBILISE	30 612	30 607	REPORT A NOUVEAU	170 355	154 535
			RESULTAT	22 872	15 820
			TOTAL FONDS ASSOCIATIF	**193 227**	**170 355**
			PROVISIONS POUR CHARGES	70 785	70 785
CREANCES D EXPLOITATION	51 602	**47 465**			
DISPONIBILITES	427 558	**332 094**			
Total ACTIF CIRCULANT	479 160	379 559	DETTES D'EXPLOITATION	245 760	169 026
TOTAUX	**509 772**	**410 166**	**TOTAUX**	**509 772**	**410 166**

Présentation du budget prévisionnel par M. Jean-Marie GRELLIER

	BUDGET PREVISIONNEL 2026 2027				
CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	PREVISIONNEL 30/06/2027	RUBRIQUES	REEL 30/06/2026	PREVISIONNEL 30/06/2027
ACHATS CPTES 60	124 811	80 000	VENTES / produits	22 555	22 000
ACHATS CPTES 61	21 856	27 000	RECETTES (lic, rembt...)	42 667	42 000
ACHATS CPTES 62	151 146	150 000	CLUBS Amendes forfaits abs AG ..	24 542	25 000
IMPOTS ET TAXES	9 899	10 000	RECETTES (discipline)	133 230	110 000
SALAIRES PERSONNEL	208 488	**240 000**	ENGAGEMENTS (champ+coupes)	80 037	77 000
CHARGES SOCIALES	72 168	**80 000**	RECETTES (coupes)	12 596	*14 000*
DOTATION AMORT. PROVISIONS	0	0	SUBVENTION PARTENARIAT	287 045	**295 000**
			reprise prov. /transfert. de charg	4 911	
CHARGES FINANCIERES	1 865	2 000	INTERETS BANCAIRES	5 127	*5 000*
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	396	0
RESULTAT	22 872	1 000			
TOTAUX	**613 105**	**590 000**	**TOTAUX**	**613 105**	**590 000**

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Il commente le budget prévisionnel, avec une légère augmentation des recettes, pour une même base du nombre de licencié(es). Une recette disciplinaire moindre, alors qu'en ce début de saison le nombre de dossiers de discipline est encore en hausse.
Pour pallier les éventuelles baisses des subventions, Il souhaiterait que l'on ait plus de sponsors.
Le budget prévisionnel serait à l'équilibre.

L'Assemblée Générale après avoir entendu :

- La présentation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026 effectuée par le trésorier.
- La lecture, par M. Miguel Fleury (Président de l'AFP) du rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes.
- Approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.
- Cette résolution est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2026.

ALLOCUTION DE MME PELONNIER MAGIMEL MARTINE
PRÉSIDENTE DÉPARTEMENTALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Présentation des missions et des actions du Comité Départemental de la Ligue contre le cancer.

Elle présente les différentes missions et actions menées par son Comité Départemental.

Informer sur la maladie, être à l'écoute, accompagner les personnes touchées par le cancer et faire avancer la recherche constituent les principaux axes d'engagement de la Ligue contre le cancer.

Grâce à la mobilisation et à la solidarité suscitées par les différentes actions menées, **200 000 € ont pu être récoltés**. Cette somme a notamment permis de financer l'installation de la climatisation dans les salles d'oncologie de l'hôpital de **Faye-l'Abbesse**, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

En retour, **un chèque de 1 000 €** est remis pour soutenir l'action « Octobre Rose », organisée à Melle.

Remerciements et sensibilisation au dépistage.

Mme PELONNIER MAGIMEL tient à saluer le dévouement des bénévoles, toujours présents et mobilisés lors des grands rendez-vous, notamment durant le mois d'« Octobre Rose ».

Elle rappelle également l'importance du dépistage précoce, qui concerne aussi bien les femmes que les hommes.

Pour conclure, elle adresse ses plus vifs remerciements à la **Commission Féminisation et au District des Deux-Sèvres** pour cette belle initiative et pour leur engagement en faveur de la lutte contre le cancer.

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

ALLOCUTION DE M. JEAN-PHILIPPE PELLET
CHARGÉ EN COMMUNICATION DU CREDIT MUTUEL

M. PELLET tient à saluer le dévouement et l'engagement de nos bénévoles. À l'image de ces derniers, le Crédit Mutuel accompagne depuis plus de 20 ans les milliers de licenciés et souhaite poursuivre cet engagement le plus longtemps possible, afin de continuer à transmettre et à promouvoir les valeurs essentielles auprès de nos jeunes.

REMISE DES RECOMPENSES

À l'issue de cette assemblée générale, la remise des récompenses s'est déroulée selon le palmarès de la saison 2025-2026. Dirigeants médaillés, arbitres et éducateurs honorés pour leur ancienneté, lauréats des labels et du Programme Éducatif Fédéral, participants de l'opération « Toutes Foot », champions, vainqueurs des coupes et des challenges se sont succédés à la tribune pour recevoir trophées, coupes fanions et dotations.

Après avoir présidé la CDA pendant 20 ans, **Jean-Luc BERTAUD** s'est vu remettre la distinction ***« Reconnaissance FFF Arbitres »***, récompensant ses 37 années d'arbitrage.

Très impliqué dans le fonctionnement du District en tant qu'élu et Président de la CDA jusqu'en juin dernier, Jean-Luc poursuit aujourd'hui son engagement malgré la maladie qu'il combat avec courage. Il reste notamment investi dans le suivi des désignations des arbitres. Sa disponibilité, ses compétences et son dévouement font de lui une personne incontournable de notre District.

Au moment de recevoir sa récompense, Jean-Luc aura droit à une magnifique standing ovation de la part de l'ensemble de l'assemblée, témoignant de la reconnaissance et de l'estime que chacun lui porte.

Le challenge du meilleur buteur (saison 24/25) « le soulier d'Or » en partenariat avec la Nouvelle République est remis à Julien AUBINEAU, joueur de l'équipe de 1ére Division de l'E.S TERVES.

MOT DE CLOTURE DE M. ALAIN ROUGER - PRESIDENT DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

Je remercie à nouveau Monsieur le Maire de THORIGNÉ pour la mise à disposition de cette très belle salle ainsi que le Président d'AIGONDIGNÉ et toute son équipe dirigeante qui ont tout mis en œuvre pour l'organisation de cette assemblée générale financière.

Pour l'occasion je vous remets ces 2 ballons et le fanion du District.

Je vous remercie toutes et tous vous les bénévoles qui nous ont fait l'honneur de votre présence ce jour.
Sans vous le football deux sévrien ne serait pas à la place ou il est aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare l'Assemblée Générale Financière du District 79 terminée et je vous invite à partager les planches et le verre de l'amitié proposé par le district et le club et vous souhaite un bon retour et soyez prudent sur les routes.

A bientôt de se revoir
Merci pour votre attention

Le Président Alain ROUGER, remercie une nouvelle fois tous les participants et lève la séance de l'Assemblée Générale Financière à 21 h 30.

Le Secrétaire Général
Pascal DECOUT

Le Président Du District
Alain ROUGER

NOS PARTENAIRES